



## Plan de lutte contre le tabac : des avancées mesurées

Aurélien Rousseau, Ministre de la Santé et de la Prévention, a dévoilé hier son **programme national de lutte contre le tabac**. Si quelques mesures sont bienvenues, d'autres sont plus timides, et on sent que le Ministre navigue entre les écueils du volontarisme de santé publique et des contraintes politiques.

On peut se féliciter de la **restriction des possibilités de fumer dans l'espace public**. Il sera désormais interdit de fumer dans les parcs et les forêts, sur les plages et aux abords des écoles. Une mesure efficace pour tous (fumeurs ou non-fumeurs) et probablement de nature à empêcher la dissémination des mégots au mépris de toute responsabilité écologique.

Le Ministre a annoncé une **convergence des règles** pour le tabac et tous les produits du tabac et de vapotage (prix, packaging) et l'interdiction des puffs. De la même manière, une réflexion sera engagée sur les **arômes** qui peuvent amener des jeunes non fumeurs à vapoter sans nécessité. L'évolution des règles sur le vapotage est nécessaire dans un contexte où le développement de ce marché obéit autant sinon plus à des impératifs de rentabilité économique que de santé publique. Cependant, **le vapotage dans l'indication de l'aide à l'arrêt doit être préservé**.

Les buralistes pourront dormir tranquilles car le Ministre salue leur volonté de respecter **l'interdiction de vente aux mineurs**, alors qu'ils ne respectent pas la loi dans les deux tiers des cas.

La plus grande réserve vient du **décalage** entre la reconnaissance par le Ministre de **l'efficacité du prix pour lutter contre le tabac et les faibles hausses** qu'il annonce.

En résumé, un plan tabac en retrait par rapport aux annonces volontaristes et qui dépend pour une bonne part des mesures d'ordre réglementaire qui restent encore à arbitrer.

### Référence

Ministère de la Santé et de la Prévention. Plan national de lutte contre le tabac. Dossier de presse, 28.11.2023 : <https://sante.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/article/plan-national-de-lutte-contre-le-tabac>

### Contact Presse

Pr Amine BENYAMINA, Président de la Fédération Française d'Addictologie – [ffa@larbredecomm.fr](mailto:ffa@larbredecomm.fr)

### La FFA réunit la plupart des associations professionnelles intervenant dans les champs des addictions

Addict'AIDE - ADDICTOLIB - Alliance contre le Tabac - Association Addictions France - Association des Jeunes Psychiatres et des Jeunes Addictologues - Association des Structures Publiques de Soins en Addictologie - Autosupport des Usagers de Drogues - Coordination des Associations et Mouvements d'Entraide Reconnus d'Utilité Publique - Collège Professionnel des Acteurs de l'Addictologie Hospitalière - Collège Universitaire National des Enseignants d'Addictologie - Coordination Nationale des Réseaux de Microstructures - ELSA France - Entraid'addict - Fédération Nationale des Etablissements de Soins et d'Accompagnement en Addictologie - Groupe d'Etude, de Recherche en Toxicomanie en Milieu Carcéral - Institut de Recherche et d'Enseignement des Maladies Addictives - Je Ne Fume Plus ! - Réseau des Etablissements de Santé pour la Prévention des Addictions - SAFE - Société d'Addictologie Francophone - Société Française d'Alcoologie - Société Française de Psycho-Addictologie - Société Francophone de Tabacologie - SOS Addictions